

# LA GAZETTE OFFICIELLE

Office des Nouvelles Européennes

DE LA CHASSE ET DE LA NATURE

Publication Hebdomadaire : 3,65 €uros

59<sup>e</sup> ANNEE

N° 2138 du 17 avril 2009

## Lutte anti-directive

- *L'action de l'U.N.A.C.O.M. suscite un grand élan dans tout le pays*
- *Un nouvel "axe" fort se constitue*
- *Gare à ne pas rester en-dehors !*



## Jean-Louis Borloo et la chasse

- Il change radicalement de cap (2)
- Il annonce vouloir mieux écouter et considérer les chasseurs
- Il dit vouloir résoudre aussi nos principaux problèmes

## Grenelle Environnement

- *Hubert Falco lance les "ateliers territoriaux"*
- *Dix territoires concernés à travers le pays*

## O.N.C.F.S.

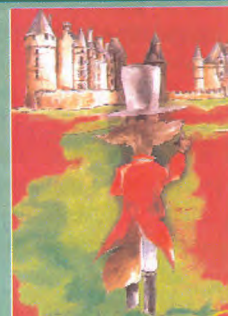
- *Police de l'environnement*
- *Un volet de son activité qui lui a permis de mettre fin à un trafic international de perce-neige*

## Europe

- *Les commissaires à la ferme !*
- *Réaction de C.P.N.T.*

## Vénerie

- *La découvrir au château de Montpoupon*
- *Exposition photo de T. Plisson*



## ACTÉON

• Du nouveau et un lien plus étroit avec les F.D.C.

- Marc Meissel devient son nouveau Président

## Après-tempête Klauss

- Chantal Jouanno en visite dans les Landes pour utiliser au mieux le bois abattu
- ImpriFrance et l'O.N.F. unis pour reboiser le secteur de Mugron (40)





## Un grand élan embrase tout le pays

**L**i se passe incontestablement quelque chose dans le monde cynégétique et en particulier parmi les chasseurs d'oiseaux migrateurs. Le combat engagé par l'U.N.A.C.O.M. a permis de réaliser en quelque sorte l'union sacrée parmi ces spécialistes et se construit sur cette base un nouveau bloc, un axe fort qui veut faire désormais entendre la voix de la base.

De premiers soubresauts se font sentir qui font vaciller certaines "idoles" et il se pourrait bien que cela débouche sur un séisme de grande ampleur car la base a compris qu'elle pouvait avoir désormais un rôle majeur à jouer.

C'est ainsi qu'était d'ailleurs tombée la Bastille n'est-ce pas ?!

La poussée a été tellement forte que le M.E.E.D.A.T. lui-même a cédé et, comme nous vous l'exprimions dans notre précédent numéro, avec la publication du communiqué commun de l'UNACOM, du collectif et du ministre lui-même, a reçu une délégation de "costauds" (!) à la rue de Ségur.

D'après ce que nous avons pu en savoir de plusieurs sources, la rencontre a été conviviale et ouverte. Le ministre aurait même fait part de son étonnement d'entendre (enfin !) un discours jamais tenu auparavant par quelque dirigeant cynégétique que ce soit !

Pour Georges Riboulet "la franchise a payé, contre l'hypocrisie qui prévaut depuis trop longtemps dans les relations chasseurs-politiques. "Il faut se dire ce qu'on a sur le cœur. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut enfin se comprendre" nous a déclaré en substance le vieux lion giron-din.

Si cela "marchait" déjà dans les départements où les chasseurs savent interpeller et dialoguer avec "leurs" élus, c'est la première fois que cela se produisait à Paris, sous les ors de la République !

La délégation de l'U.N.A.C.O.M. est donc sortie de sa rencontre avec Jean-Louis Borloo "gonflée à bloc" et prête "pour les copains" (tous les chasseurs français) à toutes les éventualités, même à bousculer ceux qui se mettent en travers de leur "longue marche".



Les "costauds" de l'UNACOM et du collectif à leur sortie du ministère. De gauche à droite : Nicolas Lottin, Serge Blineau, Christian Jocardès, Georges Riboulet, Louis Saint-Ghislain.

Dans de nombreuses fédérations, on a bien compris tout le profit qu'on pouvait tirer de cette expression de la base, base qui est en plus le fondement, le moteur de ces mêmes structures. On redécouvre les vertus du "bas de la pyramide".

Les soutiens affluent donc à l'U.N.A.C.O.M. où l'on espère que l'annonce de la recevabilité de l'action engagée auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme contre le Conseil d'État n'est plus qu'une affaire de jours.

Mais le (long) délai qui nous sépare de la date de dépôt de son recours laisse à penser que c'est l'embarras qui prévaut à Strasbourg...

Juridiquement parlant en effet, on ne voit pas comment la Cour pourrait refuser à l'U.N.A.C.O.M. et le Collectif de recevoir sa requête.

Après les dénis de justice infligés aux chasseurs français, c'en serait un autre, encore plus grave. Nous ne pouvons donc croire que les magouilles politiques, les manœuvres pourraient faire trébucher cette action avant tout citoyenne, respectueuse du Droit et des Traités.

Dans un prochain numéro, l'argumentaire de M<sup>e</sup> Spitzer. R.L.